

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75036

Objet

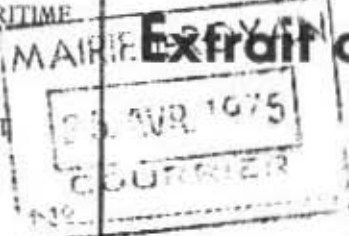
EMPRUNT DE 250 000 FR
auprès de la GARANTIE
MUTUELLE DES FONCTION-
NAIRES POUR TRAVAUX DE
GROSSES REPARATIONS AUX
BÂTIMENTS SCOLAIRES -

DATE DE CONVOCATION

14 avril 1975
DATE D'AFFICHAGE

14 avril 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 16
Nombre de votants 18



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le dix huit avril à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÊTARD, STIPAL, BUCHET,
Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, DUFOUR, COLLE, NAULIN, DOIREAU,
LACHAUD, BROTEAU, BOUTET, PAPEAU, Mme BIDEAU, M. TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MONTRON par M. TÊTARD
Me BARDE par Me DUFOUR

Absents : MM. LARGETEAU, RIVIERE, DOMEQ, BERLAND, BOUCHET,
BARRIERE, Mme FAVIERE, DELAIR,

M. Monsieur TÊTARD a été élu Secrétaire.

Le Budget primitif de 1975 prévoit au Chapitre 903 -
530 000 FR de travaux de grosses réparations aux bâtiments scolaires
dont 250 000 FR doivent être réalisés très rapidement.

Depuis le vote du Budget, nous avons pris contact avec
différents organismes de crédit, et nous venons d'obtenir de la
part de l'OMNIUM FINANCIER DE VALEURS MOBILIERES (OFIVALMO) l'assurance
que la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires acceptait de consentir
un prêt de 250 000 FR sur quinze ans au profit de la VILLE DE ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les crédits inscrits au Budget Primitif de 1975 -CHAP.903 ,
VU les propositions de l'OMNIUM FINANCIER DES VALEURS MOBILIERES
VU l'avis favorable de la Commission Municipale des Finances
en date du 17 avril 1975,

DECIDE :

- de contracter un emprunt de deux cent cinquante mille francs
(250 000 FR) auprès de la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES,
aux conditions suivantes:

- Taux : 10,60 %
- Durée : 15 ans
- Montant de l'annuité : 34 002,01 FR .

./....

S'ENGAGE :

- à régler à O.F.I.V.A.L.M.O une commission d'intervention de 0,50 % du capital emprunté. Cette somme sera imputée sur le Chapitre 930 - article 672 du Budget Primitif de 1975 .
- à voter les ressources nécessaires au paiement des annuités pendant quinze années, à compter de 1976 .

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou à défaut Monsieur le Premier Adjoint, à signer le contrat et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. Les Membres Présents à la séance .

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quant.	Prix unit. H.T.	DEPENSE	
			Partielle	Totale
<u>G.S. LA CLAIRIERE</u>				
<u>Ecole Maternelle</u>				
1/ Réfection sol hall d'entrée :				
Revêtement TAPISOL. 611, sous-couche mousse, enduit replanissage partiel, seuils inox pour portes, rabottage portes	m2	142	64,50	9.159,00
2/ Réfection sanitaires :				
Remplacement canalisations urinoirs y compris dépose et repose	U	6	392,50	2.355,00
Remise en état chasses d'eau des W.C. à cuvettes				
Réservoir, tuyau d'évacuation, robinets, joints, etc.....	U	7	150,00	1.050,00
Installation d'un W.C. pour institutrice				
Reprise sol, carrelage, porte cuvette avec chasse	U	1	1.200,00	1.200,00
3/ Remise en état logement Directrice Menuiseries et peintures.				
Dépose des menuiseries sans réemploi	U	5	30,00	150,00
Fenêtre à 2 vantaux	U	3	465,00	1.395,00
Porte 1 vantail	U	1	975,00	975,00
Peintures pxtérieures menuiseries bois				4.700,00
Peintures pièces intérieures :				
Plafonds, murs cuisine, WC et salle de bains, murs mats, menuiseries bois, vitrerie sur menuiseries neuves, raccors plâtres, nettoyage parquets				
		Forfaitairement		13.000,00
à reporter				33.984,00

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantit.	Prix unitaire H.T.	DEPENSE	
			Partielle	TOTALE
Report.....			33.984,00	
<u>Ecole Primaire</u>				
1/ Reprise des appareils d'éclairage pour conformité avec les normes de l'Education Nationale :				
Dépose des appareils existants, fourniture, pose et branchement de 4 luminaires fluorescents duo 1m,50 Mazda LEG 265 - 1 luminaire Mazda ATA 165 au-dessus des tableaux.				
estimation pour 1 classe: 2.000 Frs. U	14	2.000	28.000,00	
Reprise des lignes compris raccordement sur dérivation sur 180 ml estimation		forfaitairement	7.000,00	
Reprise complète de l'installation après sondages sur certains circuits paraissant défectueux				
Estimations :				
aile gauche		forfaitairement	4.750,00	
aile droite		"	4.750,00	
Cuisine et réfectoire		"	1.000,00	
Etage: 10 classes, couloir, toilettes		"	17.500,00	
2/ Peintures intérieures classes	14	3.400	47.600,00	
				144.584,00
<u>G.S. JULES FERRY</u>				
<u>Ecole Primaire</u>				
1/ Construction d'un préau de 19m,20 x 11m,60 = (voir plan)				
Terrassement-Maçonnerie.B.A.		Forfaitairement	40.051,00	
Charpente - Couverture - Menuiseries métalliques		"	34.820,00	
Electricité		"	3.700,00	
Peinture -Vitrerie		"	6.463,00	
2/ Remplacement de menuiseries :				
Fenêtre 2 vantaux avec imposte fixe, ferrage par 6 fiches U	7	835,00	5.845,00	
Fenêtre 2 vantaux, ferrage par 6 fiches, 1 crémone à larder U	12	465,00	5.580,00	
Fenêtre 4 vantaux avec imposte fixe, partie centrale ouvrante				
à reporter.....			96.459,00	144.584,00

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantités	Prix unitaire H.T.	DEPENSE	
			Partielle	TOTALE
Reports.....			96.459,00	144.584,00
fenêtre avec 4 vantaux avec imposte fixe partie centrale ouvrante à 2 vantaux U.	16	1.410,00	22.560,00	
3/ Peinture menuiseries remplacées et divers			8.250,00	
4/ Peinture classes primaires U	15	3.420,00	51.300,00	
				178.569,00
<u>G.S. MAINE-GEOFFROY</u>				
<u>Ecole primaire</u>				
Clôture sur limite Nord poteaux béton. Grillage 1m,50 ml	285	60,00	17.100,00	17.100,00
<u>G.S. PELLETAN</u>				
<u>Ecole primaire</u>				
1/ Sol des cours : Terrassement partiel, confection sol de cour comprenant couche de fondation avec matériaux calcaires et revêtement			forfaitairement 17.000,00	
2/ Peintures extérieures :				
Grand bâtiment	"		23.800,00	
Cantine	"		4.510,00	
Logement directeur	"		2.960,00	
Logement Concierge	"		2.750,00	
				51.020,00
<u>CES LA TRILOTERIE</u>				
Clôture sur poteaux béton grillage 1m,50 ml	565	60,00	33.900,00	33.900,00
			TOTAL H.T.....	425.173,00
			T.V.A. 17,6%	74.830,45
			TOTAL T.T.C.	500.003,45
			arrondi à 500,000,00 Frs.	

Certifié
Pour le Maire,
L'Adjoint-Délégué :



[Handwritten signature]

VU & PRESENTE
Par l'Ingénieur de la Ville
Directeur des Services Techniques
ROYAN le 7 MARS 1975

[Handwritten signature]

J. PERAUDEAU.

Dressé, par l'Adjoint Technique soussigné,
ROYAN le 7 MARS 1975

[Handwritten signature]

C. MOINE